



Moloundou

mercredi 26 avril 2023

L'arrondissement de Moloundou a été créé en 1959 avec l'érection de la région de Boumba et Ngoko en département du même nom. En 1996, il a été créé au sein de l'arrondissement de Moloundou, le district de Salapoumbé qui aujourd'hui est érigé en arrondissement. L'arrondissement de Moloundou est situé à l'extrême Sud-est du Cameroun. La Commune rurale de Moloundou couvre une superficie de 15 000 km².

La particularité de cette circonscription communale est qu'elle possède des limites nationales et internationales. Les limites nationales sont celles du nord et de l'ouest qu'elle partage respectivement avec la Commune de Salapoumbé et l'arrondissement de Ngoïla. La limite internationale quant à elle est constituée par le fleuve Ngoko au sud qui la sépare du Congo.

La ville de Moloundou se trouve à 850 km de Yaoundé, capitale politique du Cameroun, 530 km de Bertoua, chef-lieu de la région de l'Est et à 230 km de Yokadouma, chef-lieu du département de la Boumba et Ngoko.

La ville de Moloundou compte une population d'environ 30 000 personnes. Le tissu social de cette population est constitué des Bangado, des bakwele (25 000 âmes) et des BAKA (5 000 âmes). On retrouve également aux côtés de ces trois principales ethnies, des peuples halogènes tels que : les Bamouns, les maliens, les mamilékés et les Nordistes.

Les populations de Moloundou mènent plusieurs activités économiques. En fonction de l'importance de l'activité vient en tête de file l'agriculture, la cueillette des Produits Forestiers Non Ligneux, la chasse, la pêche, le petit commerce, l'exploitation artisanale du sable et l'élevage.